

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'une nouvelle zone de dépollution et démantèlement de matériels roulant ferroviaires en fin de vie hors d'usage.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNCF Voyageurs

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Régis GODON, Directeur du Technicentre de Romilly

RCS / SIRET

5 1 9 0 3 7 5 8 4 1 3 7 8 8

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1.a) Installation Classées pour la Protection de l'Environnement	Aménagement d'une nouvelle zone de travail pour la rubrique ICPE 2712. Installation d'entrepasage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719. 1. Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

SNCF Voyageurs par contrat avec WIG France Entreprises souhaite exploiter un site de stationnement, dépollution et démantèlement de matériels roulants ferroviaires en fin de vie hors d'usage, activités classées rubrique 2712 au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Les activités seront exploitées sur l'ancien site historique du Technicentre SNCF Voyageurs sis 2 rue Aristide BRIAND sur le foncier de SNCF Voyageurs qui met à la disposition de WIG France Entreprises un terrain sur deux emprises d'une surface totale de 160 603,77 m² (emprise BK0367)

WIG France Entreprises aménagera les zones et implantera les bâtiments nécessaires afin d'assurer l'exploitation des activités précitées.

4.2 Objectifs du projet

Déplacer l'activité de dépollution et démantèlement de matériel roulant ferroviaire de bâtiments anciens vers de nouvelles constructions.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction et aménagement de bâtiment.

Création de voie ferroviaire pour le déplacement du matériel roulant entre chaque bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

2 zones de d'exploitation :

(1) zone de démontage intérieur "curage" des matériels :

- zone de démontage des pièces n'entrant pas en contact avec l'amiante

- zone de démontage des pièces entrant en contact avec l'amiante :

--> Bâtiment I hall de curage et de décontamination des salariés

Les matériels seront acheminés dans le hall pour que les parois et sols et les éléments n'entrant pas en contact avec l'insonastic amianté soient prélevés

(2) zone de dépollution

--> Bâtiment N comprenant :

- deux zones étanches de traitement des matériels hors d'usage constituées chacune d'une zone d'approche, d'une zone de traitement et d'une zone de restitution

N.B : Le hall d'approche est composé d'un sas étanche sous légère dépression à l'entrée du bâtiment désamiantage ; une fois les matériels "curés" ils rentrent dans le hall

de désamiantage. Les étapes de désamiantage sont effectuées à la main (retrait de l'insonastic amianté) projeté sur les parois et les résistances amiantées et l'enduit

Becker.

Le personnel travaille avec du matériel portatif de type sableuse, pistolet à aiguille.

Enfin le hall de restitution permet de réceptionner les matériels roulants hors d'usage désamiantés et nettoyés afin de valider leur sortie du bâtiment en vue d'être

démantelés/ démolis. Les ferrailles issues de la démolition sont repris par un ferrailleur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Modifications / compléments à l'arrêté préfectoral à enregistrement PCICP2020020-0001.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'activité désamiantage	2 825m ²
Surface de l'activité ferrailage	3 650 m ²
Surface de l'activité dégarnissage	3 265 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

TECHNICENTRE de Romilly
2 rue Aristide BRIAND
10100 Romilly-sur-Seine

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Romilly-sur-Seine est couverte en partie par un plan de prévention bruit dû au trafic sur la route département 619. La rue Aristride BRIAND est concernée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de nappe de l'Albien (03001).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site consommera de l'eau issue du réseau communale pour : - l'alimentation des sanitaires et des douches de décontamination amiante pour le personnel, - le nettoyage des rames (désamiantage) et le conditionnement des déchets
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2000 tonnes de dallage seront laissées en place, le projet prévoit également de laissé 2000 tonnes de terres sur la parcelle elle servira notamment à réaliser l'insertion paysagère des bassins et du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'intègre sur une parcelle existante du Technicentre, il n'est pas prévu d'étendre le périmètre foncier et de consommer des espaces autres que ceux que SNCF VOYAGEURS occupe déjà.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de la nappe de l'Albien (03001), cependant dans la mesure où le site n'aura pas d'impact sur le milieu souterrain il n'est pas concerné.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'intègre sur une parcelle existante du Technicentre, il n'est pas prévu d'étendre le périmètre foncier et de consommer des espaces autres que ceux que SNCF VOYAGEURS occupe déjà.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Remontée de nappe: sensibilité faible; -Risque sismique: catégorie 1 très faible -Gonflement des argiles: risque faible; -Risque de rupture de barrage (3 lacs réservoirs en amont)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le risque sanitaire lié aux opérations de désamiantage est à prendre en compte. Toutefois les 2 salles de désamiantage et les 2 halls de restitution permettent de maîtriser le risque. Une stratégie de prélèvement a été réalisée et une campagne de mesure environnementale hebdomadaire aura lieu dans toutes les zones du désamiantage à l'intérieur et à l'extérieur. Enfin des mesures libératoires auront lieu à chaque sortie de caisses. L'activité sera conforme à la réglementation amiante.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériels roulants hors d'usage seront acheminés entre les différents bâtiments et zone de stationnement et zone de déconstruction. Des flux de poids lourds sont aussi à prévoir : 40 véhicules de tourisme/ jour, 8 camions / semaine (livraison consommable, évacuation des déchets d'amiante, évacuation ferraille et déchets divers.)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité se fera dans les bâtiments, ce qui limitera le bruit. Le hall de désamiantage est placé sous légère dépression, entraînant l'usage de compresseurs qui seront correctement capotés et respecteront les normes en vigueur. Le trafic générera aussi du bruit. Enfin le traitement de l'air se fait par des unités placées en extérieur (FDS indique 77-80 dB (A))

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le process de désamiantage ne sera pas générateur d'odeur spécifique. WIG FRANCE mettra en place les mêmes équipements que ceux utilisés sur le site de Dommary Baroncourt, d'après leurs retours d'expérience les activités ne sont pas génératrices d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le process de désamiantage n'est pas susceptible de créer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités se dérouleront majoritairement en intérieur. Un éclairage sera mis en place sur les voiries de circulation et seront dirigées vers le sol et ne seront pas de nature à augmenter la pollution lumineuse du site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le process de désamiantage sera générateur de rejets dans l'air toutefois les rejets seront filtrés au micron grâce à un système de double filtre.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le process de désamiantage consommera de l'eau, tout comme les process de décontamination et conditionnement des déchets (4 500 m3/an). L'eau sera traitée par ultra-filtration puis rejetée dans le réseau communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents générés par les activités seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effluents aqueux (eaux pluviales, de voirie, de process et de vannes) - effluents atmosphériques (issus des zones en dépression)
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités exploitées sur le site produiront des déchets amiantés qui seront pris en charge conformément à la réglementation en vigueur. Des déchets de ferraille seront également produits, ainsi que des déchets dangereux et des déchets non-dangereux provenant principalement des opérations de maintenances. L'ensemble des déchets seront traités par les filières adéquates.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Cessation de l'arrêté préfectoral n° 2013192-0012 d'autorisation et de l'arrêté préfectoral complémentaire n° 2015119-004.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le bâtiment désamiantage est en dépression pour empêcher toute poussière d'amiante de s'échapper du bâtiment. Les déchets amiantés sont ensuite mis en double sac et leur gestion est conforme à la réglementation en vigueur.
L'installation de désarmement est située à l'écart des riverains pour réduire les impacts sonores et visuels. L'activité de désarmement contribue à la gestion de fin de vie des véhicules et valorisation des matériaux.
Les déchets amiantés sont conditionnés dans des sacs étanches à l'intérieur du bâtiment N, leur évacuation vers l'extérieur se fera par le sas de décontamination.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'enregistrement effectué par WIG France avec ces annexes.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Romilly sur Seine

le

30/09/2022

Signature

